

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 15542:2008

Tuyaux, raccords et accessoires en fonte ductile - Revêtement extérieur en mortier de ciment pour tuyaux - Prescriptions et méthodes d'essais

Rohre, Formstücke und Zubehör aus
duktilen Gusseisen -
Zementmörtelumhüllung von Rohren -
Anforderungen und Prüfverfahren

Ductile iron pipes, fittings and
accessories - External cement mortar
coating for pipes - Requirements and test
methods

03/2008



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 15542:2008 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 15542:2008.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 23.040.01

Version Française

Tuyaux, raccords et accessoires en fonte ductile - Revêtement extérieur en mortier de ciment pour tuyaux - Prescriptions et méthodes d'essais

Rohre, Formstücke und Zubehör aus duktilem Gusseisen - Zementmörtelummhüllung von Rohren - Anforderungen und Prüfverfahren

Ductile iron pipes, fittings and accessories - External cement mortar coating for pipes - Requirements and test methods

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 7 février 2008.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos.....	4
Introduction	5
1 Domaine d'application.....	6
2 Références normatives	6
3 Termes et définitions.....	7
4 Informations relatives à la commande	8
5 Prescriptions techniques.....	8
5.1 Revêtement de zinc	8
5.2 Épaisseur du primaire	9
5.3 Composition du mortier de ciment frais	9
5.4 Épaisseur de la couche de mortier de ciment frais.....	9
5.5 Extrémités du tuyau	9
5.6 Aspect du revêtement de mortier de ciment durci.....	10
5.7 Epaisseur du revêtement de mortier de ciment durci.....	10
5.8 Réparations	10
5.9 Marquage	10
6 Prescriptions de performance.....	10
6.1 Constituants du mortier de ciment	10
6.1.1 Ciment.....	10
6.1.2 Sable	10
6.1.3 Fibres	11
6.1.4 Tissu de surface.....	11
6.1.5 Constituants organiques	11
6.2 Adhérence	11
6.3 Résistance aux chocs	11
7 Méthodes d'essai.....	11
7.1 Essais de routine	11
7.1.1 Revêtement de zinc	11
7.1.2 Primaire.....	11
7.1.3 Composition du mortier de ciment frais	12
7.1.4 Épaisseur de la couche de mortier de ciment.....	12
7.1.5 Extrémités du tuyau	12
7.1.6 Aspect et continuité du revêtement de mortier de ciment durci	12
7.1.7 Épaisseur du revêtement de mortier de ciment durci.....	12
7.1.8 Réparations	12
7.1.9 Marquage	12
7.2 Essais de performance	12
7.2.1 Constituants	12
7.2.2 Adhérence	13
7.2.3 Résistance aux chocs	13
Annexe A (informative) Assurance de la qualité.....	15
A.1 Généralités	15
A.2 Essai de performance	16
A.3 Système d'évaluation de la qualité	17
Annexe B (informative) Processus d'application.....	18
B.1 Procédé d'enduction	18
B.1.1 Température pendant l'application	18

B.1.2	Application du revêtement de zinc	18
B.1.3	Application du primaire	18
B.2	Application du mortier de ciment	18
B.2.1	Application avec primaire.....	18
B.2.2	Application sans primaire	18
Annexe C (informative) Notes explicatives		19
Annexe D (informative) Calcul de la composition du mortier de ciment frais.....		20
D.1	Généralités	20
D.2	Échantillonnage.....	20
D.3	Détermination de la teneur en sable et en fibres	20
D.4	Détermination de la teneur en fibres	21
Bibliographie.....		22

Avant-propos

Le présent document (EN 15542:2008) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 203 "Tuyaux et raccords en fonte et leurs assemblages", dont le secrétariat est tenu par AFNOR.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en septembre 2008, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en septembre 2008.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Introduction

La présente norme est en conformité avec les prescriptions générales déjà établies par le CEN/TC 164 dans le domaine de l'alimentation en eau (eau potable, par exemple) et par le CEN/TC 165 dans le domaine des eaux usées.

Pour ce qui concerne les éventuels effets défavorables du produit visé par la présente norme sur la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine :

- a) aucune information n'est fournie par la présente norme sur les restrictions possibles d'utilisation du produit dans un Etat membre de l'UE ou de l'AELE ;
- b) il convient de rappeler que, dans l'attente de l'adoption de critères européens vérifiables, les réglementations nationales existantes concernant l'utilisation et/ou les caractéristiques de ce produit restent en vigueur.